

**OPTIONS POUR UNE SITUATION FINANCIÈRE DURABLE ET UNE APPROCHE DE RECOUVREMENT
DES COÛTS À L'ICCAT**

Président du STACFAD

Contexte

Le Comité chargé de réaliser la deuxième évaluation indépendante des performances de l'ICCAT a indiqué que, bien que la gestion financière de l'ICCAT de son budget annuel semble solide, les coûts de la réunion annuelle de l'ICCAT et des principaux programmes scientifiques sont généralement financés en dehors du budget par un nombre très limité de CPC. Le Comité a également noté que la dépendance continue de l'ICCAT à l'égard de fonds extrabudgétaires n'était pas une stratégie de gestion financière saine et a donc recommandé à l'ICCAT d'envisager un recouvrement des coûts pour financer des parties essentielles de ses activités et ainsi réduire les contributions budgétaires des CPC et/ou développer les activités de l'ICCAT. Cette recommandation a été reconnue comme une question à traiter à moyen/long terme par le groupe de travail ad hoc chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT.

Objectif

Les préoccupations liées à la dépendance persistante de l'ICCAT vis-à-vis des fonds extrabudgétaires soulevées par le Comité chargé de réaliser la deuxième évaluation indépendante des performances n'ont pas encore été résolues et un volume important et ciblé de travail doit être entrepris par la Commission dans les années à venir pour examiner les options de réduction des coûts et la génération de revenus pour assurer et garantir une situation financière durable à l'ICCAT. À cet égard, il est recommandé que l'ICCAT crée un groupe d'experts (de préférence un groupe intersessions par correspondance) chargé d'élaborer une politique de recouvrement des coûts pouvant être appliquée à quelques opérations majeures de la Commission.

Références

Il est à noter que la CCAMLR a mis en place un groupe intersessions par correspondance sur le financement durable (« ICG-SF ») à composition non limitée dans le même esprit et que l'ICG-SF a poursuivi ses travaux visant notamment à développer des options de recouvrement des coûts pour les services de la CCAMLR.

Mandat du groupe de travail interne par correspondance proposé

Le groupe de travail devra :

- Entreprendre un examen des services existants et planifiés fournis par le secrétariat de l'ICCAT ainsi que des options de financement disponibles afin que la Commission recommande une gamme d'options visant à réduire les coûts et augmenter les revenus.
- Élaborer une politique de recouvrement des coûts pour garantir la durabilité financière de l'ICCAT en accordant une attention particulière à la distinction entre les CPC en développement et les CPC développées.
- Poursuivre les efforts pour donner suite aux recommandations pertinentes découlant de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT.

Pertinence

La création d'un groupe de travail ad hoc sous la forme d'un « groupe intersessions par correspondance (GIC) » en vue d'examiner les options de financement futures pour la Commission serait une mesure conforme aux recommandations 109, 127, 128 et 129 émanant du rapport de la deuxième évaluation des performances.